



VILLE DE RAMONVILLE SAINT-AGNE
PÔLE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

**RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR/TRICE DU PÔLE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU TERRITOIRE**

Poste à pourvoir le 01/03/2018

Contexte :

La commune de Ramonville connaît actuellement l'une des plus fortes croissances de la population à l'échelle de l'aire urbaine toulousaine (12 034 habitants en 2008 et 14 390 en 2017).

Membre du Sicoval, la commune s'attache à mener une politique urbaine innovante, durable et favorisant un développement maîtrisé du territoire. Celle-ci veille à la cohérence entre l'habitat, les équipements publics, les services et les commerces et s'attache à développer, pour mener à bien ses projets, différentes formes de participation des habitants (ville signataire de la Charte de participation):

Dans ce cadre et d'ici la fin du mandat, plusieurs projets structurants inscrits dans le PPI, pilotés par le Pôle Aménagement en lien avec le Pôle Patrimoine, le Sicoval et les partenaires de la collectivité, sont engagés et doivent être réalisés :

- projet de centralité : réaménagement de la place Marnac
- poursuite de l'aménagement du quartier Marangon-Floralies et construction de la nouvelle Gendarmerie
- projet entrée de ville et renouvellement urbain d'une zone d'activité
- schéma directeur de gestion des eaux pluviales
- révision du PLU
- valorisation des abords du canal du midi
- programmation des équipements communaux en lien avec le développement urbain de la commune
- élaboration du nouveau programme de développement durable reposant sur de nouvelles modalités de participation de citoyens (démarche Spiral)

Durant cette même période et dans la perspective de la réalisation de ces projets, l'organisation des services municipaux et plus particulièrement celle du Pôle Aménagement, pourra être appelée à évoluer conformément aux orientations procédant de l'audit organisationnel réalisé par la collectivité. Le Pôle Aménagement, dont les missions sont étroitement liées aux projets structurants, sera ainsi susceptible de regrouper à terme, sous la forme intégrée, toutes les fonctions liées à la conduite des opérations structurantes et au suivi de toutes les thématiques liées à l'aménagement urbain.

Missions générales du poste

Sous l'égide de la directrice générale adjointe et en lien avec l'élue de référence, vous participez à la définition de la politique d'aménagement urbain de la collectivité ainsi qu'à la politique de développement durable déclinées dans le projet de votre pôle.

Vous assurez la coordination des projets, en articulation étroite avec le Pôle Patrimoine, en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable du territoire et en vous assurant de favoriser la participation des habitants.

Vous garantissez, en lien avec le Pôle Patrimoine et le Pôle Finances, le respect du PPI et la maîtrise des moyens mobilisés pour la réalisation des projets portés par votre pôle.

En lien avec la direction générale et avec les équipes concernées, vous participez à la préparation de la nouvelle organisation telle qu'exposée ci-avant.

Vous encadrez une équipe actuellement constituée de 5 agents.

Activités

- **Élaboration, coordination, suivi et supervision des projets et des opérations d'aménagement urbain**
 - Identifier les modalités de conduite de projet les plus adaptées et efficaces (régie, externalisation)
 - Piloter les projets et en assurer à terme le suivi complet (technique, juridique et financier)
 - Contrôler la cohérence des projets avec les orientations et prescriptions des documents de planification
 - Organiser ou mobiliser les synergies en interne et en externe autour des grands projets urbains
 - Organiser la concertation publique et l'information sur les projets de la collectivité
 - Définir, mettre en place et suivre les partenariats avec les opérateurs
 - Accompagner les opérations privées

- **Pilotage, coordination et mise en oeuvre de la démarche de développement durable**
 - Superviser la concertation et l'implication des citoyens, élus et services (en poursuivant les démarches engagées dans le cadre de la méthode Spiral) pour élaborer le nouveau programme de développement durable
 - Participer au déploiement des projets relevant du développement durable

- **Pilotage de la planification urbaine et spatiale,**
 - Organiser et superviser la conception, la modification et la révision des documents d'urbanisme
 - Organiser et piloter la concertation dans l'élaboration des documents d'urbanisme
 - Veiller à l'articulation et contrôler la cohérence entre des documents de planification d'échelles et d'objets différents
 - Participer à l'élaboration des autres documents de planification
 - Superviser la conception et la mise en oeuvre d'indicateurs de suivi et d'évaluation des documents de planification

- **Participation à la définition et à la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement**
 - Établir une analyse sur les dynamiques territoriales (agglomération, métropole) et sur leurs incidences en matière de politiques publiques d'aménagement
 - Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière d'aménagements urbains
 - Proposer des stratégies et contribuer à l'élaboration du projet de développement du territoire de la collectivité
 - Intégrer dans la stratégie de planification les autres éléments de politique publique : habitat, mobilité, développement, économique, environnement, etc.
 - Conseiller les élus et les alerter sur les risques et les opportunités (techniques, financiers, juridiques) liés aux projets urbains

- **Supervision de l'activité des agents du pôle**
 - Organiser le suivi et le contrôle des activités de l'équipe du pôle Aménagement (programme de développement durable, déplacements, droit des sols, ERP, assurances...) en développant des outils adaptés

- **Participation à la définition de la nouvelle organisation du Pôle**
 - Contribuer à la phase de préparation et de mise en oeuvre de la nouvelle structuration des équipes du Pôle Aménagement, parallèlement à la reconstitution de l'organisation du Pôle Patrimoine.

